

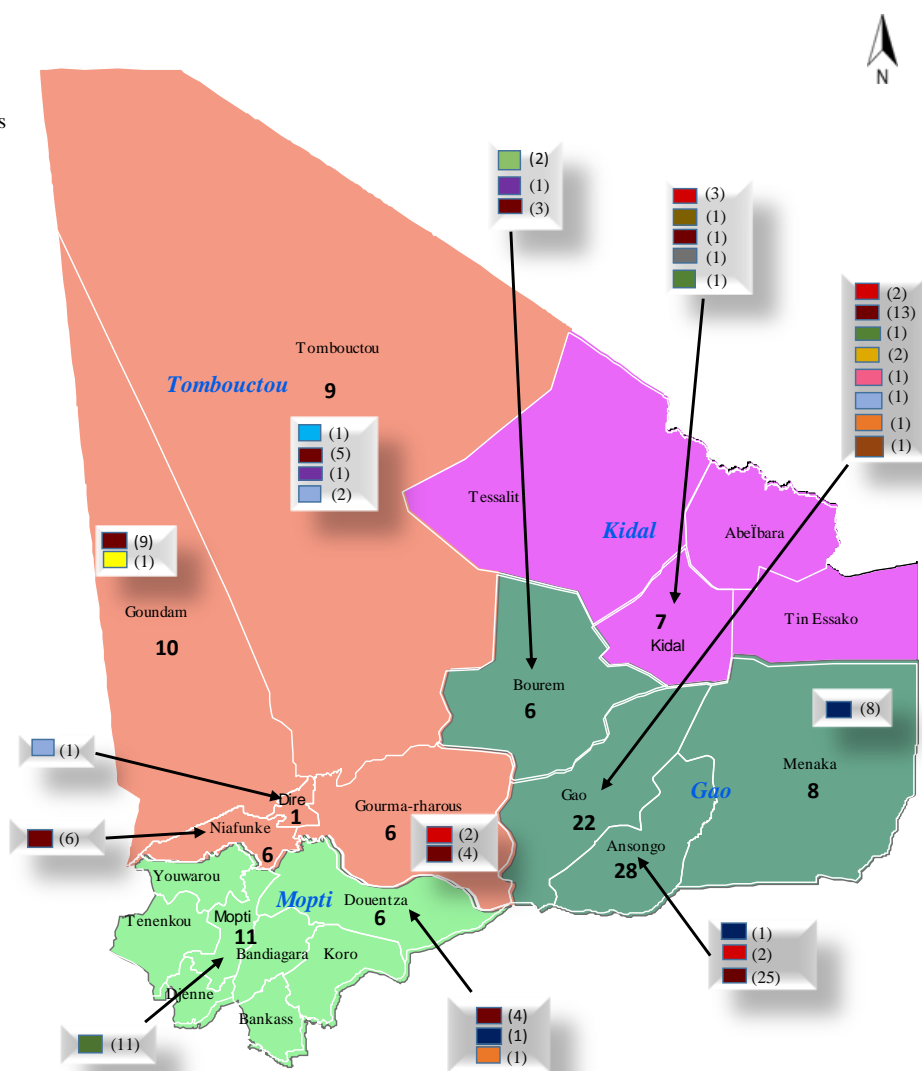
# RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

## N°005

### NOVEMBRE 2016

#### Légende

- Vol
- Occupation illicite des biens immobiliers
- Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières
- Crimes contre l'humanité
- Menace
- Coups et blessures
- Mariage forcé
- Discrimination
- Tortures
- Tentative de Viol
- Meurtre
- Extorsion
- Pillage
- Enlèvement de personnes
- Incendie volontaire



Contacts: UNHCR, Section protection

Régions couvertes : Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou et Mopti

## I. Résumé des incidents de protection par Région et Cercle

Régions	Cercles	# d'incidents de protection	Total par région	Pourcentage par région
Tombouctou	Tombouctou	09	32	26,5
	Gourma-Rharous	06		
	Niafouké	06		
	Diré	01		
	Goundam	10		
Gao	Gao	22	56	46,5
	Bourem	06		
	Ansongo	28		
Ménaka	Ménaka	08	8	7
Kidal	Kidal	07	7	6
	Tessalit	00		
Mopti	Douentza	06	17	14
	Mopti	11		
Total		120	120	100 %

## II. Analyse globale de la situation de protection

Le contexte sécuritaire a été relativement précaire courant ce mois sous revue dans les différentes régions couvertes par le monitoring. Il a été essentiellement marqué par des attaques perpétrées contre les populations civiles (extorsion, menace, coups et blessures) et militaires (FAMA et MINUSMA) par des individus armés non identifiés.

La tension demeure vive entre les groupes armés rivaux (CMA et GATIA) dans la Région de Kidal, pour le contrôle de la ville. Cette situation fait craindre des représailles contre les civils et pourrait occasionner leur déplacement forcé comme ce fut le cas au cours des derniers affrontements.

L'absence des forces de sécurité, de défense et de l'administration dans cette région (Kidal) en particulier et dans certaines localités des autres régions, exposent fortement les populations civiles aux diverses violations des droits humains.

Aussi, plusieurs axes routiers demeurent dangereux pour les usagers à cause des nombreux cas de braquages à main armée suivis d'extorsion, de coups et blessures et souvent même de meurtre. Il s'agit essentiellement des axes Gao-Mopti, Gao-Ansongo, Gao-N'Tillit, Gao-Bourem et Bourem-Bamba (Gao), Kidal-Anefif (Kidal), Gao-Kidal, Ansongo-Ménaka (Gao-Ménaka), Ménaka-Anderamboukane (Ménaka), Tombouctou-Goundam, Gossi-Doro, Soumpi-Kassoum, Ber-Tombouctou (Tombouctou) et Bambara Maoudé-Douentza (Tombouctou-Mopti).

L'insécurité qui sévit sur les axes routiers limite de façon significative la circulation des personnes et de leurs biens. Ce qui fragilise davantage les populations vivant dans ces localités.

Pour ce mois de Novembre 2016, 120 incidents de protection ont été enregistrés et sont essentiellement constitués d'extorsions (58%), de cas de menace (11%), de cas de meurtre (8%) et de cas de coups et blessures (7,5%).

Aussi, on note une légère dégradation de la situation de protection par rapport au mois précédent pendant lequel 110 incidents avaient été recensés. Cette augmentation des incidents s'expliquerait en partie par un mouvement inhabituel des groupes armés de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) dans la Région de Tombouctou, pour empêcher la tenue des élections communales qu'ils considèrent être une violation de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger par la partie malienne. Outre, ces mouvements importants de groupes armés observés, les violations des droits humains trouvent leur source également dans :

- ✓ l'absence des forces de l'ordre et de l'administration dans certaines localités des 5 régions ;
- ✓ et la prolifération des armes de guerre.

### III. Les incidents majeurs de protection du mois

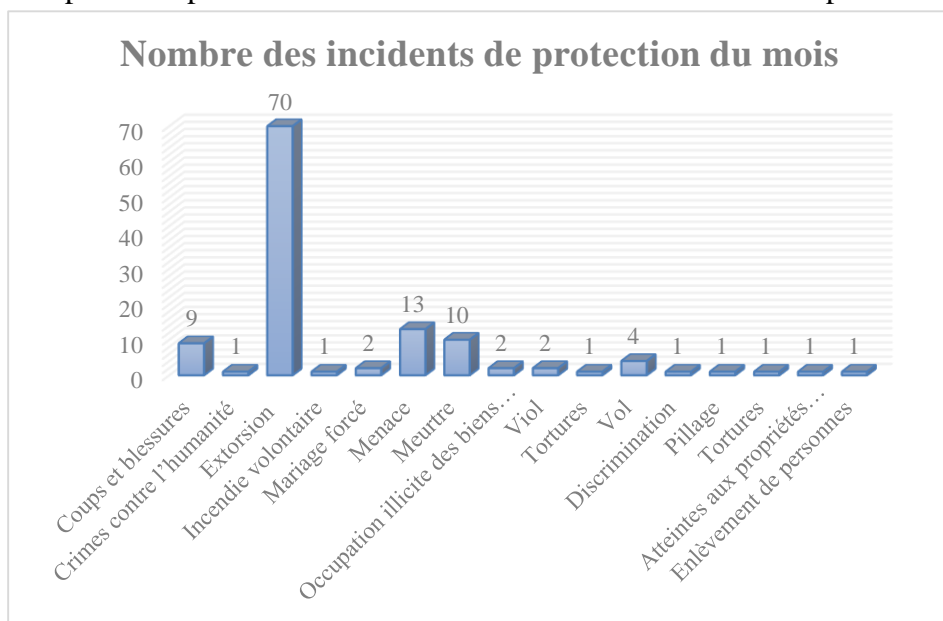
Pour ce mois sous revue, 120 incidents de protection ont été enregistrés dans les Régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal. Parmi ces incidents, les cas d'extorsions (58%, soit plus de la moitié des incidents du mois), de menace (11%), de meurtre (8%) et de coups et blessures (7,5%), constituent les incidents majeurs rapportés. Quelques cas de vol, incendie volontaire, mariage forcé, occupation illicite des biens immobiliers, viol, crimes contre l'humanité, tortures, discrimination, pillage, atteintes aux propriétés publiques, privées mobilières et immobilières et d'enlèvement de personnes ont également été rapportés. Ils représentent 15,5% des incidents du mois.

Comme le mois précédent, les Régions de Gao, Tombouctou et Mopti ont enregistré le plus grand nombre d'incidents de protection avec respectivement 46,5%, 26,5% et 14%. Celles de Ménaka et Kidal ont enregistré 13% des cas.

#### 1) Extorsions

16 types d'incidents de protection ont été collectés pendant ce mois de novembre dans les régions couvertes par le monitoring. Les extorsions arrivent à la première place avec 58% du nombre total des incidents de protection documentés. Les cas de menace ont suivi avec 11%. Les cas de meurtre et de coups et blessures arrivent ensuite avec 7% et 6%.

Les communes d'Ansongo, de Téssit, de Bara (Cercle de d'Ansongo) et de Gao (Cercle de Gao) dans la Région de Gao ont enregistré le plus grand nombre de ce type d'incident. Dans la Région de Tombouctou, ce sont celles de Soumpi (Niafouké), Essakane (Goundam), Salam (Tombouctou) et de Gossi (Gourma-Rharous) qui ont



enregistrées le plus grand nombre de ce type de violation. A Mopti, 4 cas ont été rapportés dans les Communes de Hairé (50%), de Mondoro et de Hombori (toutes dans le Cercle de Douentza). Kidal a enregistré un cas dans la Commune d'Anefif, Cercle de Kidal.

71% des cas d'extorsions ont été enregistrés sur les axes routiers majoritairement sur les forains (34%) de retour ou en partance pour les foires locales et sur les populations au cours de leurs déplacements (37%). 13,5% des cas d'extorsions ont touché les éleveurs sur les lieux de pâturage des animaux. 6,5% de cas ont été enregistrés à domicile. Les 9% autres cas d'extorsions ont été perpétrés à la suite d'attaques ciblées dans des villages, au bord du fleuve contre un éleveur et au champ contre un cultivateur.

## **2) Menaces**

Ils représentent 11% des incidents collectés et documentés. La Région de Mopti en a enregistré à elle seule 84,5% des cas. Kidal et Gao ont enregistré un cas chacune.

Les cas de menace ont été enregistrés majoritairement dans la Commune de Dialloubé (84,5%) dans la Région de Mopti, l'une des fiefes du groupe terroriste FLM (Front de Libération du Macina). A Kidal, c'est dans la commune d'Anefif (Cercle de Kidal) et à Gao dans la Commune d'Anchawadi (Cercle de Gao).

82% des menaces ont été faites aux domiciles des victimes et les autres 18% au marché et sur le lieu de travail.

## **3) Meurtres**

Ils témoignent en grande partie des tensions entre les groupes armés et de la prolifération des armes de guerre dans les régions où ils ont été enregistrés (Ménaka, Mopti et Gao). Les meurtres constituent 7% des incidents du mois avec une prévalence des cas dans la Région de Ménaka où d'ailleurs 100% des incidents collectés ont été des cas de meurtre commis dans le Cercle de Ménaka. Dans les deux autres régions, un cas a été commis à Mondoro (Douentza/Mopti) et l'autre cas à Bourra (Ansongo/Gao).

80% des cas ont été commis à la suite d'affrontements entre groupes armés (GATIA et CMA). Les 20% autres ont été commis aux domiciles des victimes.

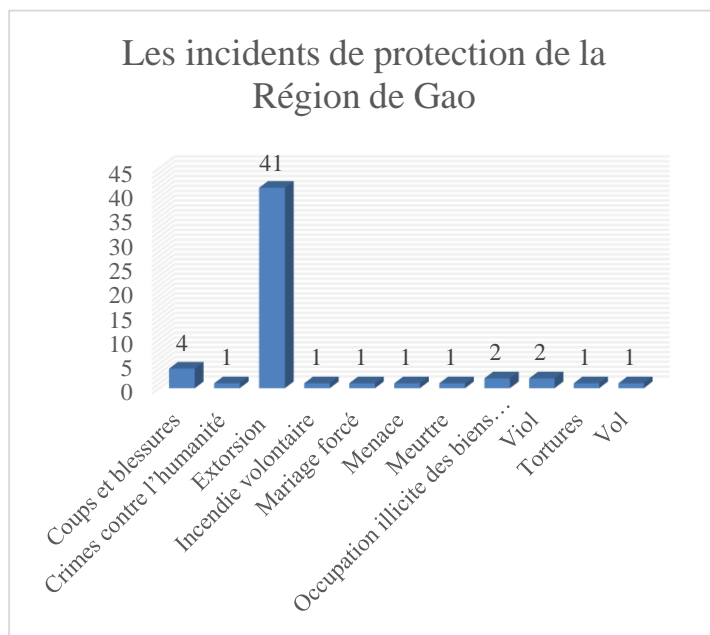
## **4) Coups et blessures**

Classés deuxième après les extorsions au mois précédent, ils constituent 6% des incidents collectés et documentés en novembre. Les régions ayant enregistré la majorité des cas sont celles de Gao avec 50% des cas dans la Commune d'Anchawadi ; Kidal avec 100% des cas dans la Commune d'Anefif (Kidal). Dans la Région de Tombouctou, deux cas ont été enregistrés dans les Communes de Gossi et de Rharous (Gourma-Rharous).

78% des cas de coups et blessures ont été commis dans les circonstances suivantes : violence conjugale (1 cas), tensions entre individus (1 cas), attaque à domicile (1 cas), dispute autour d'un point d'eau (1 cas), jet de pierres volontaire sur la victime au marché (1 cas), explosion d'un engin explosif improvisé (1 cas) et lors d'extorsion d'animaux à un éleveur au lieu de pâturage (1 cas). Les 22% autres cas ont été commis lors d'attaques sur les axes routiers.

## IV. Analyse de la tendance des incidents de protection par région

### • Région de Gao



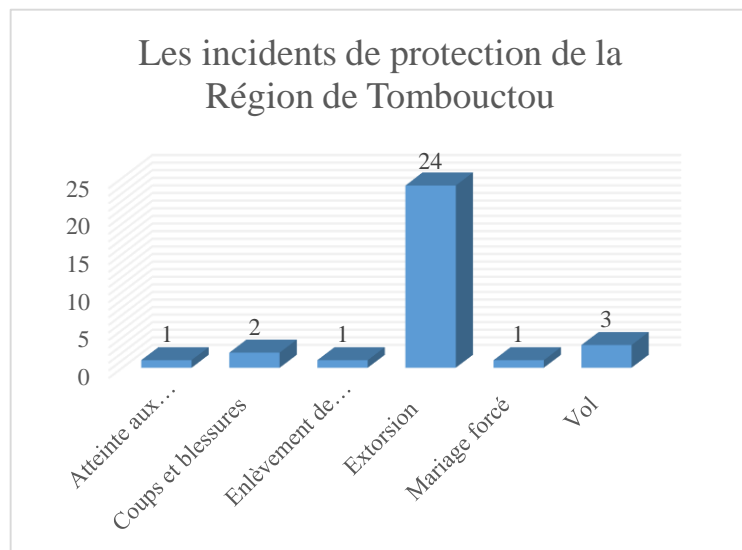
Au total, 56 incidents de protection (soit 46,5%) ont été collectés et documentés dans la région de Gao en novembre. En octobre, 64 incidents de protection avaient été enregistrés. Ce qui fait une légère diminution de 8 cas. Aussi, ceci pourrait s'expliquer par l'instabilité de la situation sécuritaire dans cette région.

Plus de la moitié de ces 56 incidents constituent des cas d'extorsions avec 41 cas (73,5%). 7% sont des cas de coups et blessures et les 7% autres des cas de viol et d'occupation illicite des biens immobiliers. Outre ces incidents, des cas de crimes contre l'humanité, menace, incendie volontaire, mariage forcé, meurtre, tortures et vol ont été collectés en petit nombre (soit 1 cas par type d'incident). Ils représentent 12,5% des incidents de la région.

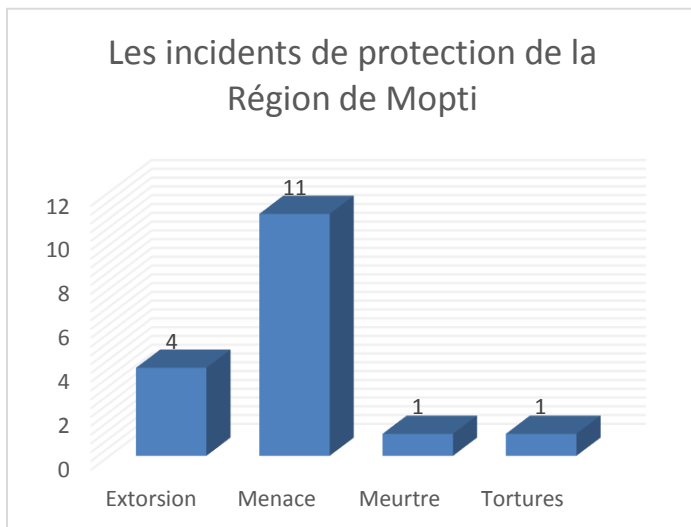
### • Région de Tombouctou

32 incidents de protection ont été collectés et documentés pendant ce mois sous revue contre 34 cas enregistrés en mois d'octobre, soit une diminution de 2 cas. Ce qui explique que la situation de protection est restée plus ou moins calme à Tombouctou.

Les incidents majoritairement collectés ont été les cas d'extorsions collectés à hauteur de 75% (soit 24 cas), suivis des cas de vol (9%) et de coups et blessures (6%). Les autres incidents rapportés en petit nombre dans la région sont les cas de mariage forcé (1 cas), d'enlèvement de personnes (1 cas) et d'atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières (1 cas).



- **Région de Mopti**



17 incidents de protection ont été collectés et documentés à Mopti, soit 14% des incidents du mois. En octobre, dans la même région, 7 cas avaient été rapportés. On note donc une augmentation de 10 cas par rapport au mois passé dénotant également de l'instabilité de la situation de protection due en partie aux mouvements des groupes terroristes et principalement le FLM (Mouvement de Libération du Macina) présent dans la Région de Mopti.

Aussi, les incidents majoritairement collectés ont été les cas de menace avec 11 cas sur les 17 incidents de la région, soit 64,5%. Les cas d'extorsion ont suivi avec 23,5%. Les autres types d'incidents enregistrés sont 1 cas

de tortures et 1 cas de meurtre.

- **Région de Ménaka**

8 cas de meurtre (soit 100% des incidents de la région) ont été rapportés dans la Région de Ménaka. En octobre, 3 cas de trois types d'incident avaient été collectés et documentés dans la région. Ce qui revient à une augmentation de 5 cas. Ces meurtres ont été tous commis dans le Cercle de Ménaka.

- **Région de Kidal**

7 incidents de protection ont été rapportés à Kidal. Ceci représente 6% des incidents du mois. Le mois précédent, seulement 2 incidents avaient été rapportés. Ce qui démontre une augmentation de 5 cas (soit plus du double du nombre de cas).

5 types d'incidents ont été collectés. Ils sont en majorité des cas de coups et blessures (43%). Les autres incidents sont 1 cas de discrimination, 1 cas d'extorsion, 1 cas de menace et 1 cas de pillage.

## **V. Analyse des types de population affectée par les incidents de protection**

Les résidents, les rapatriés, les retournés et les PDI sont les 4 catégories de type de population affectées par les incidents de protection en novembre. Cependant, les résidents ont été les plus touchés avec 73,5% des violations. Ils sont suivis par les rapatriés avec 12,5% des incidents. Les retournés et les PDI ferment la marche avec respectivement 9% et 5%

A Gao, les résidents (80%) et les rapatriés (9%) ont été les plus atteints par les incidents. Dans la Région de Tombouctou, les violations ont touché le plus les résidents (56%) et les rapatriés (28%). A Mopti, les catégories de populations les plus affectées sont les résidents (94%). A Ménaka, les victimes sont à 87,5% des PDI. Enfin à Kidal, 100% des populations touchées sont des résidents.

18 femmes (soit 15% des victimes) ont été affectées par les violations. Les types d'incidents subis par les femmes sont principalement les meurtres (39%) et les extorsions (27,5%). Les autres incidents qu'elles ont subis sont les cas de mariage forcé, menace, vol, coups et blessures et discrimination.

Les enfants aussi n'ont pas échappés. En effet, 4% des incidents du mois ont affecté les enfants mais principalement les filles (80%). Les filles ont été victimes de coups et blessures, viol, crimes contre l'humanité et mariage forcé. Le seul garçon dans cette catégorie a été victime d'extorsion.

## **VI. Analyse des catégories d'auteurs des incidents de protection**

77,5% des acteurs principaux des incidents du mois sont des populations civiles (individus). Le Front de Libération du Macina (FLM) a suivi avec 7,5% des cas. Les membres de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et ceux de du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghads et Alliés (GATIA) ont également commis assez de violations, soit 5% et 4%.

Les autres catégories d'auteurs des incidents sont un acteur humanitaire (AH), une autorité administrative (AA), les membres des groupes armés du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) et du Haut Conseil de l'Unité de l'Azawad, les membres des groupes terroristes Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), et le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Elles représentent 6% des auteurs des incidents du mois.

## **VII. Actions entreprises pour prévenir et répondre aux incidents collectés**

### **✓ Le référencement**

26 personnes victimes de violation ont bénéficié de référencement pour l'assistance économique à Mopti (19 cas), Tombouctou (2 cas) et à Gao (5 cas).

2 acteurs ont été sollicités pour cette assistance. Il s'agit de Mercy Corps à Tombouctou et à Gao et DRC à Mopti.

### **✓ Actions l'UNHCR et l'AMSS**

05 séances de sensibilisation ont été réalisées dans les Régions de Tombouctou (2 séances à Tonka, Cercle de Niafouké) et de Gao (3 séances dont 2 à Ouattagouna et 1 à Gao, Cercles d'Ansongo et de Gao). Ces séances de sensibilisation ont porté sur la cohésion sociale, les violences basées sur le genre et la réconciliation entre les communautés. Elles ont permis de réunir 194 personnes dont 117 hommes et 77 femmes.

## **VIII. Conclusion et recommandations**

La situation sécuritaire dans les 5 régions de mise en œuvre du projet reste précaire et dégrade fortement l'environnement de protection des populations civiles. A cet effet, une synergie d'actions est nécessaire pour améliorer cette situation. Il s'agit entre autres de diligenter la mise en œuvre effective de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger à travers :

- La mise en place opérationnelle des autorités intérimaires ;
- Le cantonnement et le désarmement des groupes armés ;
- L'organisation des patrouilles mixtes pour sécuriser les populations et leurs biens ;
- Le redéploiement des forces de l'ordre et de l'administration sur toute l'étendue du territoire national.

Ces actions permettront d'avoir un contrôle sur le mouvement des groupes armés mais aussi de limiter la circulation des armes de guerre et par ricochet, d'améliorer l'environnement de protection.



## IX. Annexes

### Annexe1 : Statistiques des types d'incidents par Région, Cercle et Commune

Régions	Cercles	Communes	Types d'incident	Total	
Gao	Ansongo	Ansongo	Coups et blessures	1	
			Extorsion	10	
		<b>Total Ansongo</b>			<b>11</b>
		Bara	Bara	Extorsion	4
				<b>Total Bara</b>	
		Bourra	Bourra	Coups et blessures	1
				Extorsion	3
				Meurtre	1
		<b>Total Bourra</b>			<b>5</b>
		Téssit	Téssit	Extorsion	8
				<b>Total Téssit</b>	
	<b>Total Ansongo</b>				<b>28</b>
	Bourem	Bamba	Bamba	Extorsion	1
				<b>Total Bamba</b>	
		Bourem	Bourem	Extorsion	2
				<b>Total Bourem</b>	
		Téméra	Téméra	Mariage forcé	1
	Occupation illicite des biens immobiliers			2	
	<b>Total Téméra</b>			<b>3</b>	
	<b>Total Bourem</b>				<b>6</b>
	Gao	Anchawadi	Anchawadi	Coups et blessures	2
				Extorsion	1
				Menace	1
				<b>Total Anchawadi</b>	
		Gabero	Gabero	Extorsion	3
				<b>Total Gabero</b>	
		Gao	Gao	Crimes contre l'humanité	1
				Extorsion	5
Incendie volontaire				1	
Tentative de viol				2	
Tortures				1	
Vol				1	
<b>Total Gao</b>			<b>11</b>		
N tilit		N tilit	Extorsion	2	
	<b>Total N tilit</b>			<b>2</b>	
Tilemsi	Tilemsi	Extorsion	2		
		<b>Total Tilemsi</b>			<b>2</b>
<b>Total Gao</b>				<b>22</b>	
<b>Total Gao</b>				<b>56</b>	



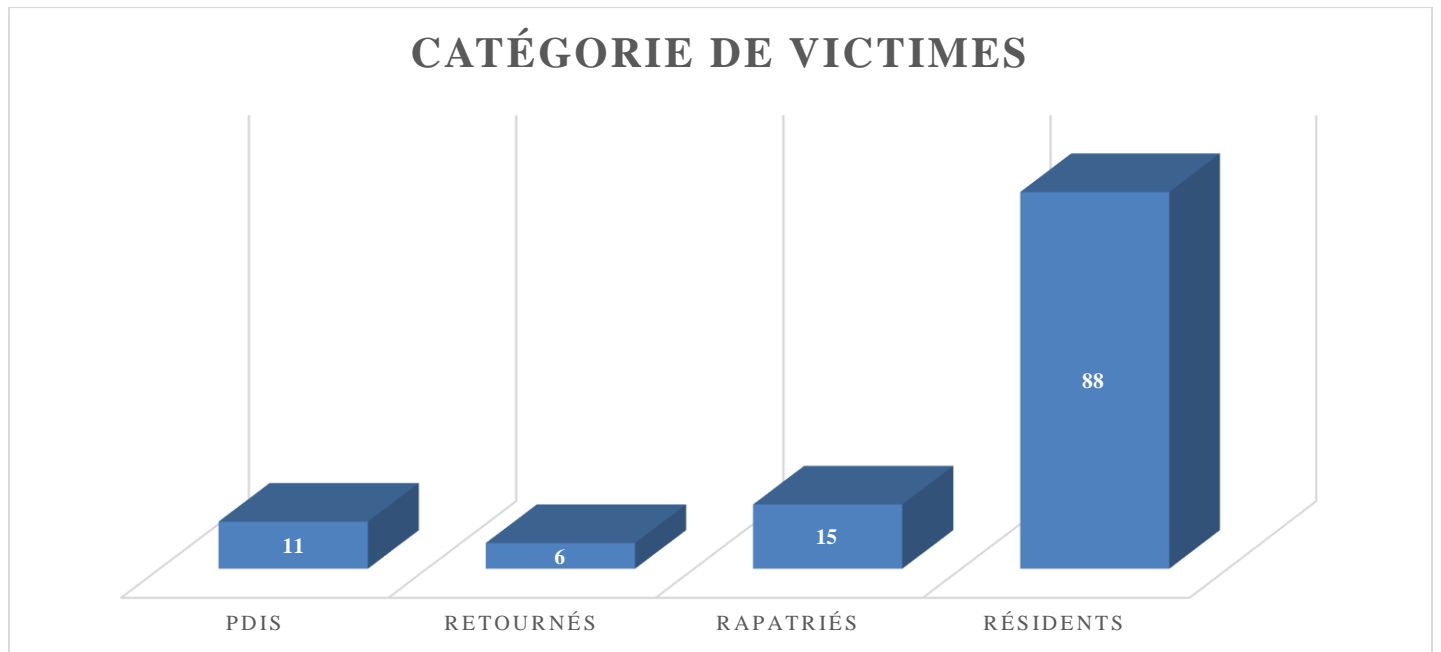
Kidal	Kidal	Anefif	Coups et blessures	3	
			Extorsion	1	
			Menace	1	
			Pillage	1	
		<b>Total Anefif</b>			<b>6</b>
	Kidal	Discrimination	1		
<b>Total Kidal</b>			<b>1</b>		
<b>Total Kidal</b>			<b>7</b>		
<b>Total Kidal</b>			<b>7</b>		
Ménaka	Ménaka	Ménaka	Meurtre	8	
		<b>Total Ménaka</b>			<b>8</b>
		<b>Total Ménaka</b>			<b>8</b>
<b>Total Ménaka</b>			<b>8</b>		
Mopti	Douentza	Djaptodji	Tortures	1	
		<b>Total Djaptodji</b>			<b>1</b>
		Hairé	Extorsion	2	
	<b>Total Hairé</b>			<b>2</b>	
	Hombori	Extorsion	1		
	<b>Total Hombori</b>			<b>1</b>	
	Mondoro	Extorsion		1	
			Meurtre	1	
	<b>Total Mondoro</b>			<b>2</b>	
	<b>Total Douentza</b>			<b>6</b>	
	Mopti	Dialloubé	Menace	11	
<b>Total Dialloubé</b>				<b>11</b>	
<b>Total Mopti</b>			<b>11</b>		
<b>Mopti Total</b>			<b>17</b>		
Tombouctou	Diré	Dangha	Vol	1	
		<b>Total Dangha</b>			<b>1</b>
	<b>Total Diré</b>			<b>1</b>	
	Goundam	Douékiré	Extorsion	1	
				<b>Total Douékiré</b>	
		Doukouria	Enlèvement de personnes	1	
	Extorsion			2	
	<b>Total Doukouria</b>			<b>3</b>	
	Essakane	Extorsion	5		
	<b>Total Essakane</b>			<b>5</b>	
	Gargando	Extorsion	1		
	<b>Total Gargando</b>			<b>1</b>	
	<b>Total Goundam</b>			<b>10</b>	
	Gourma-Rharous	Gossi	Coups et blessures	1	
Extorsion				3	
<b>Total Gossi</b>			<b>4</b>		

	Inadiatafane	Extorsion	1
	<b>Total Inadiatafane</b>		<b>1</b>
	Rharous	Coups et blessures	1
	<b>Total Rharous</b>		<b>1</b>
<b>Total Gourma-Rharous</b>			<b>6</b>
Niafouké	Léré	Extorsion	1
	<b>Total Léré</b>		<b>1</b>
	Soumpi	Extorsion	5
	<b>Total Soumpi</b>		<b>5</b>
<b>Total Niafouké</b>			<b>6</b>
Tombouctou	Alafia	Extorsion	1
	<b>Total Alafia</b>		<b>1</b>
	Bourem Inaly	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières	1
	<b>Total Bourem Inaly</b>		<b>1</b>
	Salam	Extorsion	4
		Vol	2
	<b>Total Salam</b>		<b>6</b>
	Tombouctou	Mariage forcé	1
	<b>Total Tombouctou</b>		<b>1</b>
<b>Total Tombouctou</b>			<b>9</b>
<b>Total Tombouctou</b>			<b>32</b>
<b>Grand Total</b>			<b>120</b>

## Annexe2 : Statistiques des types d'incidents par Région et par tranche d'âge

Régions	Types d'incident	Adultes		Enfants		Total
		H	F	F	G	
Gao	Coups et blessures	3		1		4
	Crimes contre l'humanité			1		1
	Extorsion	36	5			41
	Incendie volontaire	1				1
	Mariage forcé		1			1
	Menace		1			1
	Meurtre	1				1
	Occupation illicite des biens immobiliers	2				2
	Viol	1		1		2
	Tortures	1				1
	Vol		1			1
<b>Total Gao</b>		<b>45</b>	<b>8</b>	<b>3</b>		<b>56</b>
Kidal	Coups et blessures	2	1			3
	Discrimination		1			1
	Extorsion	1				1
	Menace		1			1
	Pillage	1				1
<b>Total Kidal</b>		<b>4</b>	<b>3</b>			<b>7</b>
Ménaka	Meurtre	1	7			8
<b>Total Ménaka</b>		<b>1</b>	<b>7</b>			<b>8</b>
Mopti	Extorsion	4				4
	Menace	11				11
	Meurtre	1				1
	Tortures	1				1
<b>Total Mopti</b>		<b>17</b>				<b>17</b>
Tombouctou	Atteintes aux propriétés publiques et privées, mobilières et immobilières	1				1
	Coups et blessures	2				2
	Enlèvement de personnes	1				1
	Extorsion	23			1	24
	Mariage forcé			1		1
	Vol	3				3
<b>Total Tombouctou</b>		<b>30</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>32</b>
<b>Grand Total</b>		<b>97</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>120</b>

### Annexe 3 : Statistiques des incidents par catégorie de victimes



### Annexe3 : Statistiques des incidents par catégorie d'auteurs

